

Paris Foot Week End

le bulletin hebdomadaire de la commission départementale de football

ISSN : 1771 - 4974

[24 février - 3 mars 2018] Échange international et course solidaire dans les camps sahraouis en Algérie

La FSGT propose pour la deuxième fois à ses adhérent.e.s, issu.e.s de toutes les activités sportives, de vivre, dans le désert algérien, une expérience unique au contact du peuple sahraoui (du 24 février au 3 mars 2018).

En immersion complète chez l'habitant, cette semaine permettra d'en savoir plus sur la situation du peuple sahraoui, divisé entre le territoire occupé du Sahara Occidental sous contrôle marocain et les camps de réfugiés côté algérien, et qui revendique depuis plus de 40 ans son droit à l'autodétermination. Il s'agit avant tout d'un séjour solidaire, au contact de la population, avec hébergement et repas chez l'habitant.



La délégation participera également au Sahara Marathon, course solidaire organisée à travers les camps de réfugiés et qui rassemble près de 500 personnes venues du monde entier. Cette épreuve s'adresse à l'ensemble des sportifs et sportives de la FSGT, qu'ils pratiquent la course à pied ou non.

Ce séjour sera également l'occasion d'appréhender la diversité de la politique internationale de la FSGT, entre compétitions et échanges sportifs d'une part, et coopérations sportives d'autre part. Depuis 2016, la FSGT développe un projet de formation d'animateurs/trices sportifs intervenant à l'école primaire et dans les « écoles des sports » des camps. Si les dates du séjour coïncident, il sera possible d'assister, voire de participer, à la session de formation mise en place par l'équipe de formateurs/trices de la FSGT.

Pour plus d'information, voir sur le site de la FSGT :

www.fsgt.org

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
COMITE DE PARIS**

35 avenue de Flandre - 75019 Paris Tél. : 01.40.35.18.49 mail : foot@fsgt75.org
Permanence de la Commission football le mardi de 16h à 22h

Sommaire :

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	2
FORMATION - BREVET FEDERAL.....	3
COMMISSION DE DISCIPLINE.....	5
COMMISSION D'APPEL.....	7
JOUEURS SUSPENDUS.....	9
RÉSULTATS.....	11
UNITÉS ADMINISTRATIVES.....	12
SUIVI DES CARTONS.....	12
COURRIERS DES CLUBS.....	13
FORFAITS GENERAUX ET DEMANDES DE REPORTS.....	13
AUTORISATIONS.....	13
ARBITRES.....	14
INDEMNITES DUES.....	14
FORMULAIRE INSCRIPTION - BF FOOT.....	16

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présents à la commission football du 05 décembre 2017

• DUCLOS Éric	• LE JOLU Patrick	• NACIMENTO Henri
• LAFOND Marcel	• FABRE Claude	• DE FREITAS José Manuel
• LAVILLE Pascal	• LOUSTAU Jean-Jacques	• MASTROJANNI Philippe

Excusé(s) : LARIVE Vincent - MERCY Jean-Sébastien - MANDOUBIA Parfait

Information intempéries

Nous sommes actuellement confrontés à une vague de froid sur l'Ile-de-France. Face à cette situation, il nous semble utile de préciser quelques règles à suivre pour éviter de mauvaises surprises :



- Si le gestionnaire (Mairie, Syndicat de gestion, Société privée) des infrastructures sportives a pris la décision de fermer les installations, le club "recevant" doit envoyer un justificatif de fermeture officiel à la commission de gestion de la compétition (sauf pour les terrains gérés par les Comités).
- Si les installations sportives sont ouvertes c'est l'arbitre, le cas échéant les responsables des équipes, qui doivent décider sur place de la praticabilité du terrain. En cas de terrain jugé impraticable, la feuille de match devra être dûment remplie et contresignée par les capitaines des deux équipes et adressée à leur Commission gestionnaire dans les 48h00, avec la mention "Terrain impraticable".



BREVET FÉDÉRAL FSGT D'ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL

organisé par la ligue Ile de France FSGT et ses comités

Les footbolls FSGT en région parisienne représentent plus de 1000 équipes et plus de 17000 adhérents. L'essentiel de la formation des animateurs, entraîneurs et responsables d'équipes s'opère sur le tas et dans les clubs.

La Ligue Île-de-France FSGT et ses comités ont souhaité construire une action de formation pour développer et reconnaître les compétences et l'expérience de tous ceux qui encadrent ces équipes.

Objectifs et finalités de la formation :

- Disposer d'un diplôme qui garantit la reconnaissance des compétences pédagogiques et techniques à animer, encadrer, initier la pratique de toutes les formes de football de l'enfant à l'adulte.
- Renforcer les capacités des stagiaires à développer des formes de pratiques visant à responsabiliser les adhérents, au service de la vie associative des clubs.

Contenus de formation :

Niveau 1 :

- 8 séquences spécifiques de 3 heures chacune :
 - Gestion de groupe et des conflits
 - Sécurité, physiologie, anatomie et santé (2 séances dont 1 pratique)
 - Observation et analyse de match – Outils d'observation et mise en situation
 - Construction et animation d'une séance / mise en situation pédagogique (4 séances pratiques)
- 6h de tronc commun (réparties sur 2 soirées ou 1 journée)

Niveau 2 :

- 6h de tronc commun (réparties sur 2 soirées ou 1 journée) avec des séquences sur le mouvement sportif en France, la notion de progrès, et le projet associatif et sportif.
- 3 stages au choix, en fonction de son expérience et de ses objectifs :
 - *Performance / observation et analyse de match* : intervenir sur une sélection départementale
 - *Formation* : animation d'une ou plusieurs séances du Brevet Fédéral
 - *Entraînement* : animation d'un cycle de séance adultes ou enfants

La FSGT est une fédération omnisports. Le Brevet Fédéral d'Animation est un diplôme organisé sur plusieurs activités. Le tronc commun est l'ensemble des séquences communes à ces formations.

Elles représentent l'ensemble des connaissances et des compétences communes d'un animateur FSGT, quelle que soit son activité.

Le tronc commun contient des séquences sur la connaissance de la FSGT, la pédagogie générale, la vie associative et la réglementation.

Coût : 80 € (si 1ère formation)

La formation est gratuite pour les stagiaires ayant déjà suivi la formation de niveau 1. Ce montant prend en compte les frais pédagogiques et du matériel remis au stagiaire.



Public visé :

Entraîneurs, animateurs, joueurs capitaines d'équipes de tous les footbolls (foot en salle, foot autoarbitré à 7, foot à 11, foot jeunes). Débutants ou confirmés.

Licenciés FSGT, agés de 16 ans minimum.

Organisation de la formation (NOUVEAU !) :

La formation s'organise autour de 2 niveaux :

- Niveau 1 – Initiateur
- Niveau 2 – Entraîneur

En appui sur son expérience et en accord avec l'équipe pédagogique, le stagiaire peut choisir de postuler pour le niveau 1 ou le niveau 2 dès son entrée en formation.

Ce choix se fera lors du positionnement.

Le stagiaire qui choisit de se diriger vers le niveau 1 doit assister aux séquences spécifiques (8 au total) et à la journée (ou 2 soirées) dédiée au tronc commun.

Le stagiaire qui s'engage sur un niveau 2 doit, en plus des séquences spécifiques et tronc commun du niveau 1, prendre part à une journée supplémentaire sur le tronc commun et à un stage autour d'un des trois thèmes ci-dessous.

Dates de formation :

Séance 1 : vendredi 26 janvier à 18h30
Observation et analyse de match

Séance 2 : samedi 27 janvier à 9h
Préparer et animer un entraînement (séance cadre)

Séance 3 : lundi 12 février à 19h
Connaissance des Publics

Séance 4 : lundi 12 ou mardi 13 mars à 19h
sécurité, anatomie, physiologie et santé (théorie et pratique)

Séance 5 : vendredi 18 mai à 19h
gestion des groupes et des conflits

Séance 6 : samedi 19 mai à 9h
animer un entraînement

Séance 7 : vendredi 25 mai à 19h
animer un entraînement

Séance 8 : samedi 26 mai à 9h
mise en situation pédagogique

**Les dates des journées (ou soirées)
« tronc commun » sont à déterminer.**



Contacts et renseignements :

Ligue Ile de France FSGT :

01.49.42.23.24

lif@fsgt.org

www.liguefsgt.org

COMMISSION DE DISCIPLINE

Présents : Georges ROCHETEAU - Léonce COLLOT – Gilbert NUIRO – Daniel AFCHAIN – Saïd BASMIH

Courriers reçus :

- ♦ Email du club USMT RIVES NORD s'excusant de ne pouvoir être présent ce jour devant la commission disciplinaire – La commission traite votre litige après avoir effectué les vérifications nécessaires.

Rapports reçus :

- ♦ Rapport du match du 24/11/17 – Vendredi soir – Niveau B – BOCA JUNIOR – AS LAUMIERE- de la part du club AS LAUMIERE – Dossier en attente de rapport complémentaire.
- ♦ Rapport du club AS PPXV sur match contre FC PARIS 7 du 26/11/17 – Dossier en attente de rapport du club FC PARIS 7.
- ♦ Rapport du club AS PPXV sur match contre AOP BEZONS du 05/11/17 – Dossier en attente.

DOSSIER N°13

Match du 19/11/2017 – Dimanche matin - B USMT RIVES NORD – US DRANCY SEARA

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, avoir pris connaissance des différents rapports en notre possession.

Après avoir entendu les personnes convoquées, présentes à savoir:

Pour USMT RIVES NORD

Mr. TONNEAU Yann	Licence N° 55559077	Entraîneur
Mr. NAIT OUBIHI Yanniss	Licence N°55747321	Joueur

Et après avoir délibéré, la Commission de discipline de première instance décide :

Après avoir étudié le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, il en ressort :

L'arbitre a vérifié la pièce d'identité de Mr. NAIT OUBIHI, l'a ajouté sur la feuille de match sous le N°12.

Après la fin de la rencontre qui se termine sur le score de 5 buts à 4 pour le club USMT RIVES NORD, le club US DRANCY porte une réserve sur la qualification du joueur.

Après vérification sur le site FSGT que le joueur NAIT OUBIHI Yanniss né le 21/11/1989 est bien qualifié pour le club USMT RIVES NORD depuis le 10 novembre 2019.

En conséquence, la commission confirme le résultat de la rencontre

USMT RIVES NORD	5 buts	3 points
US DRANCY	4 buts	1 point

DOSSIER N°11

**Match du lundi 06/11/2017 – Brassage – 3ème Tour
ASC VITRY – AGATHA STRONGBOLY**

Sont convoqués à 19h00 très précises le Mardi 19 Décembre 2017 :

Pour ASC VITRY

Mme MESSIDI Faiza

Mr. BARKOUN Abdelkader

Mr. TMIMI Hocine

Responsable du club et coordinatrice

Licence N°53709

Licence N° 22432

Capitaine

Joueur

Pour AGATHA STRONGBOLY

Mr. BONIFACE Adrien

Mr. DIARRA Marco

Licence N°32643

Licence N° 5559986

Capitaine

Délégué

COMMISSION D'APPEL

Réunion du 29/11/2017

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, René Rizzo, Jean-Pierre Planque

DOSSIER N° 1

Championnat dimanche matin - match du 01/10/17
AP ESTORIL / JOIE DE JOUER

1ère instance :

Comité 94 – s/commission des litiges - dossier n°2 – PV dans bulletin C94 n°5 du 17/10/17.

Décisions prises :

- 1 - Match perdu par pénalité aux deux équipes pour bagarre générale et arrêt du match avant terme.
- 2 - Suspensions de 2 joueurs (un dans chaque équipe) pour 4 mois fermes.

Appel :

recevable du club AS ESTORIL, par mail concernant la suspension de leur joueur.

recevable du club JOIE DE JOUER , par mail concernant la suspension de leur joueur.

Auditions:

Pour le club AS ESTORIL :

- M. Arnaud DA COSTA, licence 263386, délégué (présent).
- M. Mohamed Toufik HADJ, licence 55624016, juge de touche (présent)
- M. Johann BRUNIAUX, licence 55543994, joueur suspendu (présent)
- M. Fabio DE FREITAS , licence 480211, capitaine (excusé)

Pour le club JOIE DE JOUER :

- M. Yaovi Dagbé EKUI, licence 331386, délégué (présent)
- M. Komi Christian SOGLO, licence 331103, capitaine (présent)
- M. Ayao Ayité GUEMEGAH, licence 55733522, juge de touche (présent)
- M. Abel Pierre VIGNON, licence 55586824, joueur suspendu (présent)
- Arbitre officiel (94)
- M. Marius Bernard ANDRIAMISOADRAY, excusé et entendu par téléphone.

Rappel des faits :

L'arbitre officiel a stoppé la rencontre à la 75^{ème} minute, suite à une altercation entre deux joueurs qui a dégénéré en bagarre générale avec les bancs de touche.

Les éléments qui ressortent du dossier :

L'arbitre officiel confirme ne pas avoir été témoin du début de l'altercation car celle-ci a débuté dans son dos alors qu'il suivait l'action en cours.

Près de la ligne de touche deux joueurs se trouvaient au sol avec un attroupement constitué de quelques joueurs et de plusieurs personnes provenant des bancs de touche. Après plusieurs minutes de tension et d'échanges de coups divers, il a été contraint d'arrêter la rencontre.

Les deux joueurs incriminés donnent une version des faits en totale contradiction l'une de l'autre et se rejettent la responsabilité d'avoir donné le premier coup. Globalement les autres témoignages ne permettent pas d'y voir plus clair sur les responsabilités engagées. Une confrontation individuelle entre les deux joueurs , en fin de séance, n'a pas permis d'avancer sur cette question.

Décisions du Bureau d'Appel :

- ♦ Considérant que les deux parties restent sur leur position, sans possibilité de clarifier l'origine de cette bagarre, et constatant que le témoignage de l'arbitre n'apporte pas d'élément pour aider à identifier les responsabilités, le Bureau d'Appel confirme le motif retenu par la première instance, à savoir « comportement ayant provoqué une bagarre générale ».
- ♦ Cependant, il considère que l'application de la sanction maximum prévue à la rubrique A9 du barème des sanctions, ne se justifie pas complètement et décide de ramener les deux suspensions à une durée de 3 mois fermes.
- ♦ Les joueurs Abel Pierre VIGNON (Joie de jouer) et Johann BRUNIAUX (AS Estoril) seront donc requalifiés au 16 janvier 2018.

Prochaine réunion : Mercredi 20 décembre 2017

A 18h30 :

Dossier n°2 : Appel de M. ANSELME sur décision de la S/C des arbitres du comité 93.

A 19h15 :

Dossier n°4 : Appel de AJ LA NOUE sur suspension d'un joueur (suite du dossier n°3).

JOUEURS SUSPENDUS

Ges	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coup	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	AJ LA NOUE A	KHENACHE YACINE	55559445	Oui	Oui	20/10/2017	19/02/2018	suspendu 4 mois ferme
75	VS	AS ENTRAIDE	KIPRÉ FLORENT	55624507	Oui	Oui	20/10/2017	19/10/2019	suspendu 24 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	BOLY ALSSANE	55623039	Oui	Oui	22/09/2017	21/02/2018	Suspendu 5 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	HARRICHE BELCKACEM	55608494	Oui	Oui	20/10/2017	19/01/2018	Suspendu trois mois ferme
94	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	VIEIRA CARLOS	55677047	Oui	Oui	22/09/2017	09/01/2018	Suspendu 3 mois
94	VS	CICLON LATINO	GOMES AMANDIO	55629220	Oui	Oui	23/10/2017	22/12/2017	suspendu 2 mois ferme (décision B.A.R.)
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI ABDELKADER	398311	Oui	Oui	24/10/2017	23/01/2018	Suspendu 3 mois fermes
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16/05/2017	15/06/2018	Suspendu 10 mois fermes
94	VS	LEVALLOIS SC B	SY LADJI	55512331	Oui	Oui	29/05/2017	28/02/2018	Suspendu 6 mois ferme + 4 mois de sursis (décision du BAR)
94	VS	LEVALLOIS SC B	VAZ SILVIANO	55660040	Oui	Oui	29/05/2017	28/02/2018	Suspendu 6 mois ferme (décision du BAR)
94	VS	UNIONE CORSA	CHAUBON MAXIME	55540735	Oui	Oui	23/10/2017	22/12/2017	suspendu 2 mois ferme (décision B.A.R.)
94	VS	UNIONE CORSA	VENDASI ALEXANDRE	55617263	Oui	Oui	23/10/2017	22/12/2017	suspendu 2 mois ferme (décision B.A.R.)
92	SM	AS CHEMINOTS DE CONFLANS	GIOVANNINI CEDRIC	509147	Oui	Oui	04/11/2017	03/02/2018	Suspendu 3 mois fermes
LIF	SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui	13/05/2017	12/02/2018	Suspendu 6 mois fermes (neutralisation 15/06 au 15/09)
92	SM	ASCO RUEIL B	BOULHO SEBASTIEN	51139	Oui	Oui	22/04/2017	21/12/2017	Suspendu 5 mois fermes (période 15 juin au 15 sept neutralisée)
92	SM	CM AUBERVILLIERS D	SADDEDINE OURAMDANE	55678644	Oui	Oui	21/06/2017	10/01/2018	Suspendu trois mois fermes
92	SM	DYNAMO RICARIOCA	SOLAL JEAN-MARC	10876	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 26)
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	04/11/2017	03/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
92	SM	MAZARS	JEZEQUEL CYRIL	503099	Oui	Oui	18/03/2017	17/03/2018	Suspendu un an ferme
LIF	SM	RC PANTIN	OURRAIS HAFID	55700210	Oui	Oui	20/05/2017	19/12/2017	Suspendu 4 mois fermes (15/06 au 15/09 neutralisation)
92	SM	UMASSAC B	RAKOTOMAVO JEAN CLAUDE	657753	Oui	Oui	10/10/2017	11/12/2017	Suspendu deux mois ferme
LIF	SM	US IVRY CENTRE VILLE	SQUARE MAMADOU	55501412	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	SM	US IVRY THOREZ	SOUDANI OMAR	182200	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	LE COUVIOUR CLEMENT	55558282	Oui	Oui	18/03/2017	17/12/2017	Suspendu 6 mois fermes de toutes compétitions (15/06 au 15/09 neutralisés)
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
94	SA	AIGLE NOIR	JEAN-PHILIPPE AXANDRE	55624344	Oui	Oui	04/11/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	AS VAL IMMO	KELBABA PAUL OLIVIER	55734737	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
94	SA	ASC ACCOLADE	LOUIS ANTONY KEVIN	271201	Oui	Oui	22/10/2017	22/12/2017	Suspendu 2 mois fermes
94	SA	ASC MUETTE	LAVITAL CÉDRIC	55500668	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SA	ASCO RUEIL A	BEN MOUSSA AMINE	449222	Oui	Oui	22/11/2017	05/01/2018	Suspendu 2 mois fermes
93	SA	BLANKOK UNITED	GIRARD THANH	55683668	Oui	Oui	20/05/2017	19/02/2018	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
93	SA	BLANKOK UNITED	OLIVIER JOSEPH	55683701	Oui	Oui	20/05/2017	19/02/2018	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
93	SA	ES VITRY	FALL PAPA OMAR	55653341	Oui	Oui	14/10/2017	13/12/2017	Suspendu 2 mois fermes
LIF	SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision

Ges	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coup	A compter	Jusqu'au	Commentaires
LIF	SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	MARTINS THIMOTE	55717730	Oui	Oui	12/11/2017	12/02/2018	Suspendu 3 mois fermes (article 44 tableau B)
75	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA JOSÉ	55614846	Oui	Oui	07/06/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	07/05/2017	06/11/2018	Suspendu 12 mois fermes
94	DM	AS ESTORIL	BRUNIAUX JOHANN	55543994	Oui	Oui	18/10/2017	16/01/2018	Suspendu 3 mois (décision du B.A.R.)
75	DM	AS PP XV A	OLIVEIRA FILIPE	55636283	Oui	Oui	26/11/2017		Suspendu, en attente de décision
94	DM	FC GEOFFROY	MAGALHES SILVA TIAGO	55705336	Oui	Oui	02/05/2017	03/03/2018	Suspendu 8 mois pour coup volontaire à adversaire (15 juin - 15 septembre r
75	DM	FC PARIS 7	MOTA STEPHANE	55675132	Oui	Oui	26/11/2017		Suspendu, en attente de décision
94	DM	JOIE DE JOUER	VIGNON ABEL PIERRE	55586824	Oui	Oui	18/10/2017	16/01/2018	Suspendu 3 mois (décision du B.A.R.)
93	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31/05/2017	10/11/2018	Suspendu 1 an ferme
75	LS	AS QUINZE FC	CHEREL ANTHONY	55560538	Oui	Oui	20/11/2017		Suspendu, en attente de décision
93	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	06/11/2017		Suspendu, en attente de décision
75	LS	DABKE A	ABDALLA HUSSEIN	55746729	Oui	Oui	21/11/2017		Suspendu, en attente de décision
75	LS	DABKE A	SLEIMAN HUSSEIN	361311	Oui	Oui	21/11/2017		Suspendu, en attente de décision
93	LS	FONTENAY FOOTBALL TEAM	SOUKUP ROMAIN	55729936	Oui	Oui	04/12/2017		Suspendu, en attente de décision
75	LS	LES COUSINS FC	SCALI MARTIN	452083	Oui	Oui	30/11/2017		Suspendu, en attente de décision
93	LS	MONAC OLYMP VINCENNES	THILL JEREMY	55509251	Oui	Oui	07/12/2015	06/12/2017	Suspendu 2 ans fermes
93	LS	PARIS D EXIL	KÉBÉ MOHAMED	55730052	Oui	Oui	20/11/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	LS	PERSIANOMID	HADIZADEH BOROUJANI MASSOUD	419601	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2019	Suspendu 1 an ferme
92	LS	PERSIANOMID	HEDAYAT GHORTOULMESH ALI	55609092	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2018	Suspendu 6 mois ferme
94	ME	AS ARCADES	MOANDA NEHEMIE	55501688	Oui	Oui	23/05/2017	23/12/2017	4 mois fermes + 4 mois avec sursis (15 juin/15 septembre neuralisée)
95	ME	EI FOOT 7	DEAU JEREMY	55501428	Oui	Oui	25/09/2017	25/12/2017	suspendu 3 mois ferme
95	ME	LA SELEçAO (EX WILDCATS)	MENDES PIRES STEPHANE	55614324	Oui	Oui	25/09/2017	25/01/2018	suspendu 4 mois ferme
93		AES FIGUIG	HADDOU SAMIR	178369	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois ferme
78		AS TURQUIE DES MUREAUX DE L	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
93		BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	29/01/2020	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
93		FC SCUDETTOS	PERES DAVID	25547	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois (période 15juin/15sept neutralisée)
75		GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurize)

RÉSULTATS

VS GROUPE B - Journée n°5 - vendredi 24 novembre 2017			Scores	Observations
AC TRABZON	AS TURK		4 - 0	
VS GROUPE B - Journée n°6 - vendredi 01 décembre 2017			Scores	Observations
AS PDI	AC TRABZON		7 - 1	
AS TURK	BOCA JUNIOR		3 - 3	
FC CHOISY LE ROI VS	AS SANTUARIO-TULUA		Reporté	Fermeture des Installations
AS DE FANCHON	AS ENTRAIDE		3 - 2	
VS GROUPE C - Journée n°6 - vendredi 01 décembre 2017			Scores	Observations
PARAGUAY	AJ LA NOUE A		7 - 3	
OASIS 18	RAFALE SC		0 - 0	
RED DEVILS FC	LE BORUSSIA DES POTOS		FNP	Sans nouvelles le 12/12/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur ou au Receiving
LA OLD FIRM FC	ST BERNARD		1 - 4	
DEPORTIVO LEONARDO	INTER BAGATELLE		4 - 0	
VS GROUPE C - Journée n°7 - vendredi 15 décembre 2017			Scores	Observations
ST BERNARD	OASIS 18		Reporté	Demande de Report de OASIS 18 - Accord exceptionnel de ST BERNARD
DM GROUPE B - J n°6 - dimanche 19 novembre 2017		Scores	Observations	
USMT RIVES NORD	US SEARA DRANCY	5 - 4	Retour de Décision de la Commission Sportive de Discipline	
DM GROUPE B - J n°7 - dimanche 26 novembre 2017		Scores	Observations	
AP MONTALEGRE	JSC	1 - 1		
US SEARA DRANCY	AS CANONNIERS MENILMONTANT	3 - 1		
DM GROUPE B - J n°8 - dimanche 03 décembre 2017		Scores	Observations	
FC HAJDUK VELJKO B	AS PP XV A	2 - 7		
JSC	FC SOLVEIRA A	2 - 1		
FC PARIS 7	US SEARA DRANCY	0F - 3	Forfait Déclaré - Demande de Report refusée par US SEARA DRANCY	
AS CANONNIERS MENILMONTANT	ACAF FRANCE FOOTBALL	0 - 1		
USMT RIVES NORD	AOP BEZONS	FNP	Sans nouvelles le 12/12/2017, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur ou au Receiving	
LS GROUPE B - Journée n°6 - lundi 27 novembre 2017		Scores	Observations	
CLUB DEFENSE BALARD-A	WINAMAX FC	7 - 0		
ASPTT AC VICTOR HUGO B	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	3 - 4		
INTERNATIONALE IDF FC	AS TITANS	2 - 5		
AS CANAL PLUS	SPARTAK RETROGRAD	3 - 1		

UNITÉS ADMINISTRATIVES

Équipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS ENTRAIDE	VS - GROUPE B	01/12/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	10
AS ENTRAIDE	VS - GROUPE B	01/12/17	Non présentation de licence (2 UA)	10
AC TRABZON	VS - GROUPE B	24/11/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	9
AC TRABZON	VS - GROUPE B	01/12/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	9
AJ LA NOUE A	VS - GROUPE C	01/12/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	3
DEPORTIVO LEONARDO	VS - GROUPE C	01/12/17	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	9
INTER BAGATELLE	VS - GROUPE C	01/12/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	2
PARAGUAY	VS - GROUPE C	01/12/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	3
OASIS 18	VS - GROUPE C	01/12/17	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	6
AS CANON. MENILMONTANT	DM - GROUPE B	26/11/17	Non présentation de licence (2 UA)	4
AS CANON. MENILMONTANT	DM - GROUPE B	26/11/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	4
FC SOLVEIRAA	DM - GROUPE B	03/12/17	Feuille de match incomplète (1 UA)	7
US SEARA DRANCY	DM - GROUPE B	26/11/2017	Feuille de match non réglementaire (1 UA)	1
ETOILE ROUGE VILLETTE	LS - GROUPE B	27/11/17	Non présentation de licence (2 UA)	3
AS TITANS	LS - GROUPE B	27/11/17	Feuille de match hors délai (2 UA)	6

SUIVI DES CARTONS

Com.	DJ	COMP	DIV	Date	NOM DU JOUEUR	N° Lic.	CLUB	C	US
75	DM	Chpt	B	26/11/17	MOTA STEPHANE	55675132	FC PARIS 7	R	5
75	LS	Chpt	B	27/11/17	PRUDHOMME BENOIT	55617237	WINAMAX FC	B	0
75	LS	Chpt	B	27/11/17	MALKIN RAPHAEL	374690	ETOILE ROUGE VILLETTE	J	1
75	LS	Chpt	B	27/11/17	GANGULA CEDRIC	55727444	ETOILE ROUGE VILLETTE	J	1
75	LS	Chpt	B	27/11/17	BOCALY ORLANDO	55732949	AS TITANS	J	1
75	DM	Chpt	B	03/12/17	MILETIC BRANISA	324794	FC HAJDUK VELJKO B	J	1
75	DM	Chpt	B	26/11/17	BALLO CHEICK DAOUDA	658017	JSC	J	1
75	DM	Chpt	B	03/12/17	DA SILVA DYLAN	55727792	AS PP XV A	J	1
75	DM	Chpt	B	03/12/17	KEITA MOUSSA	55695957	AS CAN. MENILMONTANT	B	0
75	DM	Chpt	B	03/12/17	TIKBRATINE LOTFI	658482	ACAF FRANCE FOOTBALL	B	0
75	DM	Chpt	B	03/12/17	OUSSADI DJAMEL	55496037	ACAF FRANCE FOOTBALL	J	1
75	VS	Chpt	C	01/12/17	HAKEM MOHAMED	22125	AJ LA NOUE A	J	1
75	VS	Chpt	B	01/12/17	CELENK SELIM	316002	AS TURK	J	1
75	VS	Chpt	B	01/12/17	VARGAS LUIS MIGUEL	55731801	BOCA JUNIOR	J	1
75	VS	Chpt	B	01/12/17	DJELLOUAH SAMI	55744695	AS ENTRAIDE	B	0
75	VS	Chpt	B	01/12/17	MRABATE AMINE	55740024	AS ENTRAIDE	J	1
75	VS	Chpt	B	01/12/17	DJELLOUAH SAMI	55744695	AS ENTRAIDE	J	1
75	VS	Chpt	B	01/12/17	ANTON JEYAKUMAR MATTHEW	55560506	AS FANCHON	J	1

COURRIERS DES CLUBS

OASIS 18 – M MASSIRING (VS – GROUPE C)

Demande de remise de match le Vendredi 15 décembre 2017 – Journée 7

ST BERNARD – OASIS 18

Accord de la remise et du club ST BERNARD, la rencontre sera reprogrammée

Vous avez usé de ce droit de report.

FC PARIS 7 – M MACEDO (DM – GROUPE B)

Demande de remise de match le Dimanche 03 décembre 2017 – Journée 8

FC PARIS 7 – US SEARA DRANCY

Report refusé par le club US SEARA DRANCY

FORFAITS GENERAUX ET DEMANDES DE REPORTS

ATTENTION AU FORFAIT GENERAL...(au troisième forfait, non déclaré)

ST BERNARD (VS – C)

1 Forfait déclaré (13.10.17) contre Paraguay

OASIS (VS – C)

1 Forfait non déclaré (27.10.17) contre Paraguay

AJ LA NOUE A (VS – C)

1 Forfait déclaré (17.11.17) contre Le Borussia Des Potos

US SEARA DRANCY (DM – B)

1 Forfait déclaré (29.10.17) contre Jsc

FC PARIS 7 (DM – B)

1 Forfait déclaré (03.12.17) contre Us Seara drancy

Pour Info :

AS COPAINS IDF (SM – B)

Forfait Général déclaré par AS COPAINS IDF
le 03/10/2017

EQUIPES AYANT USE DE LEUR DROIT DE REPORT

AS ENTRAIDE (VS – B)

22.09.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)

AS DE FANCHON (VS – B)

24.11.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)

LA OLD FIRM FC (VS – C)

27.10.17 (contre DEPORTIVO LEONARDO)

LE BORUSSIA DES POTOS (VS – C)

15.12.17 (contre DEPORTIVO LEONARDO)

RAFALE SC (VS – C)

24.11.17 (contre LA OLD FIRM FC)

RED DEVILS FC (VS – C)

15.12.17 (contre PARAGUAY)

OASIS 18 (VS – C)

15.12.17 (contre ST BERNARD)

AUTORISATIONS

NOMS	CLUB D'APPARTENANCE	AUTORISE	N°LICENCE	A DATER DU
SHIRMOHAMMADI MEHRZAD	PERSIANOMID	AF BAGNEUX	55733104	05/12/17

ARBITRES

Secrétariat : H. NACIMENTO – M LAFOND

Bulletins Reçus:

N° 11 du 75 / N°9 Commission Régionale / N° 10 du 78 / N° 11 du 92 / N° 10 du 93
N° 10 du 94 / Bulletin de Brassage N°7 du 92/ Bulletin de Brassage N°5 du 93

Rapport reçus et transmis aux commissions concernées :

- ◆ Contrôle sur le terrain de l'arbitre DJADOUF Nacim du club ASC BNP PARIBAS CTIP reçu du superviseur NACIMENTO.
- ◆ Rapport de l'arbitre du 75 de la rencontre du championnat Vendredi Soir groupe C du 01/12/2017 entre RED DEVILS FC contre LE BORUSSIA DES POTOS transmis à la commission de discipline

Courriers Reçus :

- ◆ Retour de convocation de l'arbitre de la rencontre du 16/12/2017 entre UA SOCIETE GENERALE A et USMT RER B pour raison professionnelle a été remplacé.
- ◆ Retour de convocation de l'arbitre de la rencontre du 09/12/2017 entre PARIS PANTIN FC A et AS PLUS LOIN B pour raison professionnelle a été remplacé.
- ◆ Courrier reçu de l'arbitre SOURDEAU Serge nous informant de son indisponibilité pour les journées du 08,09 et 15 Décembre 2017.

INDEMNITES DUES

Les équipes de ce tableau sont redevables d'une ou plusieurs indemnités d'arbitrage. Un courrier les informant de leur situation leur a été adressé. Passé la date limite de règlement, ces équipes seront pénalisées de 5 UA par semaine de retard.

Dans tous les cas, si votre équipe est concernée, nous vous invitons à faire le nécessaire au plus vite et à prendre contact avec votre Comité pour toute demande d'information complémentaire.

Jour	Comp	Equipe redevable	Gestion	Date match	Arbitre	Indemnité due	Date limite réglemen	Date règlement	Nb UA
SM	Champ	JOHNSON DIVERSEY FC	93	14/10/17	MECONTE	50,00 €	02/11/17		25
SM	Champ	MSB UNITED	93	30/09/17	BADIANE	25,00 €	17/10/17		40
SM	Coupe	VEOLIA AC	94	04/11/17	CREANTOR	50,00 €	21/11/17		0
SM	Coupe	VEOLIA AC	94	04/11/17	BELKEBIR	50,00 €	21/11/17		0
SA	Champ	AIGLE NOIR	92	02/12/17	CHOK IMED	12,50 €	19/12/17		0
SA	Champ	AS FUN CACHAN	94	11/11/17	PAINDEPICE	50,00 €	28/11/17		10
SA	Champ	FCAT LEVALLOIS	92	02/12/17	CHOK IMED	12,50 €	19/12/17		0
LS	Coupe	FC BOLINGO UNITED	94	09/10/17	BELKEBIR	25,00 €	24/10/17		0
LS	Coupe	MONAC OLYMP VINCENNES	75	23/10/17	BOUSSAHA	50,00 €	12/12/17		0

BREVET FEDERAL FSGT D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :

Adresse :
Code postal : Ville :

Téléphone :
Mail :

Licence FSGT : Club :

Jour de pratique :

Type de football :

Foot à 7 Foot à 11 Foot Jeunes Foot en salle

Nature et durée des activités menées dans votre association :
.....

Investissement et responsabilités au niveau du club et/ou du comité (nature et durée) :
.....

Disposez-vous du PSC1 :

Oui Non

Si non, souhaitez-vous recevoir des informations sur les formations PSC1 mises en place par la FSGT :

Oui Non

J'ai pris connaissance des conditions
d'organisation de la formation et des
conditions financières.
Fait à, le

Signature :

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer signé
et accompagné du règlement de la formation
(80,00 €) **pour le 20 janvier 2018**
(cachet de la poste faisant foi) à :

*Ligue Ile de France FSGT
14-16 rue Scandicci
93500 PANTIN*